

Izon, le 16 septembre 2005

Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le

<p style="text-align: center;"><b>JEUDI 22 septembre 2005 à 20 heures 30</b></p>
--

Seront examinés à l'ordre du jour, les points suivants :

- 1. Vente d'un terrain**
- 2. Fixation des tarifs communaux**
- 3. Incorporation de voirie / Lotissement Les Graves**
- 4. Modification des statuts de la communauté de communes**
- 5. Elaboration du plan local d'urbanisme**
- 6. Vectorisation du plan cadastral de la commune**
- 7. Instauration de la participation pour voirie et réseaux**
- 8. Indemnisation du jury de l'école de musique**
- 9. Avis sur la demande d'autorisation de travaux d'aménagement du port de Tressac et des travaux sur la berge et la digue le long de la Dordogne présentée par le Maire et le Président de l'ASA de La Rivière**
- 10. Répartition du produit des concessions de cimetières**
- 11. Renonciation à l'incorporation des espaces libres et des espaces verts du lotissement « Du Bédât »**

Le Maire,

Thierry MASSON